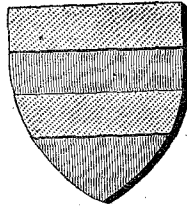


gneur de Roussillon pouvait avoir composé son blason à la manière des ducs de Bourgogne et des comtes de Dreux; car ce blason *pallé d'or et de gueules*, reproduit les couleurs originaires de celui de Roussillon: *d'or, à l'aigle de gueules*.

XXII.



Fascé d'or et de gueules de 4 pièces : THORIGNY.

La Mure attribue cet écusson à la maison de Thorigny, et quoique nous n'en ayons pas d'autre preuve, nous devons adopter son opinion; car plus on étudie notre érudit historien, plus on reste convaincu du zèle, de la véracité et du soin qu'il apportait dans ses recherches. Le Laboureur qui donne aussi pour armes de cette maison un *fascé* de quatre pièces, les blasonne *d'or et de sable*. Mais ceci ne doit pas nous arrêter, car nous savons que c'était une manière très-fréquente de différencier les branches d'une maison. Nous en voyons un exemple frappant à la voûte de la Diana, dans les écussons des deux branches de Mauvoisin, l'un à *la fasce ondulée de gueules* et l'autre à *la fasce ondulée de sable*.

Nous pouvons donc attribuer l'écusson n° 22 à Guy de Thorigny, qui, en 1287, légua Thorigny-lès-Montrotier à Zacharie, son fils, et Albigny à Ulfroy, son autre fils, vivant encore en 1300. (1)

(1) Archives de Talaru.